

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

N°CT2022.5/077-9

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Julien BOUDIN, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Yves THOREAU, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Bruno CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE, Madame Julie CORDESSE, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Madame Catherine DE RASILLY, Madame Patrice DEPRez, Madame Virginie DOUET, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Claire GASSMANN, Madame Corine KOJCHEN, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Ludovic NORMAND, Madame Séverine PERREAU, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Madame Marie VINGRIEF, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Madame Françoise LECOUFLE à Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET à Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Philippe LLOPIS à Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur François VITSE à Monsieur Julien BOUDIN, Madame Dominique CARON à Monsieur Patrick FARCY, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA à Madame Sophie LE MONNIER, Madame Marie-Claude GAY à Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Philippe GERBAULT à Monsieur Gilles DAUVERGNE, Madame Frédérique HACHMI à Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Luc MBOUMBA à Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Akli MELLOULI à Monsieur Jean-François DUFEU, Madame Sonia RABA à Madame Corine KOJCHEN, Monsieur Axel URGIN à Monsieur Maurice BRAUD, Madame Mathilde WIELGOCKI à Madame Carine REBICHON-COHEN.

Etaient absents excusés :

Monsieur Thierry HEBBRECHT, Madame Oumou DIASSE, Monsieur Patrick DOUET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Vincent GIACOBBI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Rosa LOPES, Monsieur Jean-Raphaël SESSA.

Secrétaire de séance : Madame Julie CORDESSE .

Nombre de votants : 66

Vote(s) pour : 66

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/12/22
Accusé réception le	20/12/22
Numéro de l'acte	CT2022.5/077-9
Identifiant téléransmission	094-200058006-20221214-lmc139510-AU-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/12/22
Accusé réception le	20/12/22
Numéro de l'acte	CT2022.5/077-9
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139510-AU-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

N°CT2022.5/077-9

OBJET : **Finances** - Attribution d'acomptes sur les subventions 2023 aux associations.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-1 et suivants et L. 5219-2 et suivants ;

VU le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2022.2/019-5 du 30 mars 2022 relative à l'attribution de subventions pour l'exercice 2022 ;

CONSIDERANT que plusieurs associations appellent régulièrement l'attention du Territoire sur les problèmes de trésorerie qu'elles rencontrent en début d'année civile, notamment celles qui emploient du personnel ou dont l'activité nécessite d'importants décaissements à cette période ; qu'il est en conséquence souhaitable d'attribuer aux associations concernées un acompte à valoir sur leur subvention 2023 ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 08 DECEMBRE 2022,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE **ATTRIBUE** un acompte aux associations figurant dans le tableau ci-dessous à valoir sur leur subvention 2023 pour les montants suivants :

Nom de l'association	Compétence	Montant subvention de fonctionnement 2022 en euros	Montant acompte 2023 en euros
AIFP Mission locale Plaine Centrale	Politique de la Ville-Insertion économique et sociale	516 055	172 018
AMUPLIE 94	Politique de la Ville-Insertion économique et sociale	30 000	10 000

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/12/22
Accusé réception le	20/12/22
Numéro de l'acte	CT2022.5/077-9
Identifiant téléransmission	094-200058006-20221214-lmc139510-AU-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Association du Conservatoire de Marolles-en-Brie	Équipements culturels	70 000	23 333
CIDFF	Politique de la Ville-Prévention de la délinquance	71 202	23 734
Collège des médecins du Haut Val-de-Marne (SAMI secteur 7)	Politique de la Ville-actions en faveur de la santé	78 500	26 167
Créteil Solidarité	Politique de la Ville-actions en faveur de la santé	36 311	12 104
Drogues et Société	Politique de la Ville-actions en faveur de la santé	96 030	32 010
Espace Droit Famille	Politique de la Ville-Prévention de la délinquance	29 000	9 667
Le chat dans son quartier à Créteil	Hygiène et salubrité publique	16 151	5 384
Les Amis bénévoles des animaux d'Alfortville	Hygiène et salubrité publique	28 246	9 415
Maison des Arts et de la culture - André Malraux (MAC)	Équipements culturels	1 175 000	391 667
Mission locale des Bords de Marne	Politique de la Ville-Insertion économique et sociale	41 375	13 792
Mission locale du Plateau Briard	Politique de la Ville-Insertion économique et sociale	300 272	100 091
Mission locale des Portes de la Brie	Politique de la Ville-Insertion économique et sociale	40 000	13 333

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/12/22
Accusé réception le	20/12/22
Numéro de l'acte	CT2022.5/077-9
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139510-AU-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Pep's Services	Politique de la Ville- Insertion économique et sociale	38 104	12 701
Pôle compétences initiatives pour l'insertion et l'emploi	Politique de la Ville- Insertion économique et sociale	215 000	71 667
Régie de quartier de Créteil	Politique de la Ville- Insertion économique et sociale	128 942	42 981
SAMI de Limeil- Brevannes	Politique de la Ville- actions en faveur de la santé	78 977	26 326

FAIT A CRETEIL, LE QUATORZE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/12/22
Accusé réception le	20/12/22
Numéro de l'acte	CT2022.5/077-9
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139510-AU-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/12/22
Accusé réception le	20/12/22
Numéro de l'acte	CT2022.5/077-9
Identifiant télétransmission	094-200058006-20221214-lmc139510-AU-1-1